



Conditions Générales de Vente

Hôtel Casita del Mar

ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à la réservation effectuée par le Client. Ces CGV sont à la disposition des Clients sur notre site Internet. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

ARTICLE 2 – LES TARIFS

Les tarifs indiqués sont en EURO € et TTC. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Les tarifs s'étendent par chambre pour le nombre de personnes indiqué et selon la période sélectionnée et n'incluent pas les prestations supplémentaires (sauf mention contraire).

Le tarif de la taxe de séjour est applicable par personne et par nuitée. Il est de 3% du coût par personne à la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou s'il est inférieur à ce dernier du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles : soit de 2.30€. Le paiement de cette taxe ne s'applique qu'aux personnes de plus de 18ans.

Elle n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place lors de votre arrivée. Elle s'applique du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement, même partiel.

ARTICLE 3 – RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont effectuables en ligne sur notre site web www.casita-delmar.com, par téléphone, par e-mail ou bien par courrier.

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le voyageur, soit par empreinte bancaire ou par versement d'arrhes et après réception d'une confirmation de réservation détaillée.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'hôtel (exceptions faites pour les réservations prépayées au moment de la réservation).

L'hôtel se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où le voyageur refuse les conditions ou que la réservation est incomplète.

Les réservations quel que soit leur origine seront payables en Euro uniquement. L'hôtel Casita del Mar accepte les cartes de crédit suivantes : Visa, Mastercard et American Express et possède un système de réservation sécurisée (payline) qui protège et crypte toutes les données sensibles transmises à la réservation afin d'empêcher toute divulgation à un tiers.

Nous acceptons les chèques bancaires jusqu'à 100€, cependant l'établissement se réserve le droit de refuser les chèques bancaires si l'empreinte de la carte bancaire ne fonctionne pas ou un débit par carte se voit refusé.

Le client peut également payer par virement bancaire (envoi de RIB à la demande). Nous acceptons les chèques vacances (ANCV).

ARTICLE 4 – MODIFICATION ET ANNULATION DE SEJOUR

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par e-mail à sarl-cdm-85@orange.fr ou par téléphone au 0677548077. La demande ne sera effective qu'au moment où l'hôtel Casita del Mar aura confirmé son acceptation par écrit.

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf en cas de force majeure - cf. article 4) :

- Pour toute demande effectuée à plus de 30 jours de la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte/arrhes sera retenu.
- Pour toute demande effectuée à moins de 15 jours de la date d'arrivée prévue, le montant correspondant à 50% de la réservation sera retenu.
- En cas de no-show (non-présentation) à la date d'arrivée prévue, la totalité du séjour vous sera demandé (débité automatiquement si emprunte bancaire).

Si cas de force majeure ces conditions seront alors considérées comme nulles (cf. article 4).

ARTICLE 5 – FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le voyageur dans la réalisation du voyage, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de grève de moyens de transport, du personnel hôtelier, d'état de catastrophes naturelles ou bien d'émeutes gouvernementales ou publiques.

Exceptionnellement, suite aux mesures de confinement prises par l'Etat Français (Covid-19, coronavirus), nous proposons le report gratuit de votre séjour (uniquement si les dates de votre séjour sont incluses dans les périodes de confinement imposé) jusqu'au 15 décembre 2020 inclus. En dehors de ce report de séjour, les arrhes ou acomptes vous seront retenus à titre d'indemnité de rupture de contrat (séjour).

ARTICLE 6 : TRANSPORT

Il est précisé que l'Hôtel n'assure aucune prestation liée au transport. Il ne pourra donc en aucun cas être tenu responsable des problèmes liés au transport des Clients (retard, annulation, etc.).

ARTICLE 7 – L'HOTEL ET LES PRESTATIONS

▪ Petit déjeuner :

- Le prix petit déjeuner enfant (7€) s'applique aux enfants de 5 à 14 ans inclus.
- Le tarif petit déjeuner normal (12€) s'applique de 15 à 99 ans.
- Le petit déjeuner est gratuit pour les enfants moins de 5 ans.

▪ Accessoires bébé :

- Baignoire bébé, chaise haute, lit parapluie avec draps en location au tarif de 2€/jour/accessoire

▪ Forfait ménage :

- 45€, c'est le tarif du forfait ménage pour les catégories de 14m² à 22m² (soit 7 apparts 'hôtel).
- 60€, c'est le tarif du forfait ménage pour les catégories de 32 à 45m² (soit 5 apparts 'hôtel).

Si le forfait ménage n'est pas demandé par le ou les voyageurs, l'appartement devra être rendu dans l'état où il vous a été laissé – soit propre et rangé.

Le client accepte et s'engage à utiliser l'appartement en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au voyageur de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Les appartements sont disponibles à partir de 15h et doivent être libérés à 10h au plus tard le jour du départ. Un supplément pourra vous être facturé en cas de non-respect de ces horaires (sauf en cas d'accord entre les deux parties).

Personne supplémentaire : Le Client s'engage à ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation expresse de l'Hôtelier, et à ne pas sous-louer le logement. Dans les cas contraire, l'Hôtelier s'autorise à refuser la location de la chambre et à conserver l'acompte versé.

▪ Animaux de compagnie :

- Sont acceptés sous l'entière responsabilité de leur propriétaire (voir paragraphe dégradations et incivilités). Le tarif est de 4 euros par jour avec présentation du carnet de santé. Dans le patio, les chiens seront tenus en laisse.

▪ Bruit :

- Entre 22 heures et 8 heures le matin, pour le respect et le repos de tous à l'hôtel ainsi que dans le voisinage, nous vous demandons d'éviter toutes les nuisances sonores.

▪ Accès à la piscine :

- Le client s'engage à respecter le règlement de la piscine, en outre l'utilisation par les mineurs se fait sous l'entière responsabilité des parents ou représentants légaux.

ARTICLE 8 – RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'hôtel Casita del Mar par lettre recommandée avec A/R, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de ladite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 9 – INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17, dite informatique et libertés, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès du siège social : SARL CDM, 13 rue Pouvreau, 85160 SAINT JEAN DE MONTS. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

Selon le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018, deux principes de traitements sont à respecter :

- Le principe de transparence : les données doivent être traitées de manière loyale, licite et transparente.
- Le principe de limitation des finalités : les données ne doivent être collectées que pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas être traitées ultérieurement d'une

manière incompatible avec ces finalités. Dans un contexte hôtelier les finalités peuvent être : l'organisation du séjour du client, la prospection commerciale...

L'hôtel Casita del Mar propose un accès internet en WIFI gratuit. Le client utilisateur s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition ne soit en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvre ou d'objets protégés par un droit d'auteur.

ARTICLE 10 – TABAC

Il est rigoureusement interdit de fumer dans l'hôtel conformément à la loi du 2 janvier 2008.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITE

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, dégradation de effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel. De ce fait l'hôtel Casita del Mar se réserve donc le droit d'imposer au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, il se réserve aussi également le droit d'imposer le remboursement les dommages causés par ces actes.

ARTICLE 12 - LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 13 : MODIFICATION DES CGDV

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Dans ce cas, l'Hôtel transmettra les modifications au Client avant le début des prestations. Dès lors, la nouvelle version des CGV s'appliquera aux relations entre les parties.